

M. Fennell: J'ai demandé à mon adjoint d'effectuer une recherche sur la valeur actuelle du dollar de 1968 et je voudrais vous faire part du résultat de ses recherches. Le dollar de 1968 vaut aujourd'hui 33c. Ceci dit en passant, la population canadienne a augmenté entre temps de 20 p. 100, passant de 20 millions à 24 millions. Appliquée au budget de l'époque, qui s'élevait à 12 milliards, une augmentation identique porterait ce budget à 14 milliards environ aujourd'hui. Si l'on multiplie maintenant ce chiffre par trois, on arrive à un total de 42 milliards. Ce montant correspondrait à une progression logique. Or, le budget atteint presque 100 milliards, soit 2 fois et demie ce chiffre. C'est la preuve que le gouvernement a perdu le contrôle de ses finances.

Si le gouvernement nous offrait une quelconque solution à ce problème, je serais tout prêt à l'accepter. Malheureusement, il applique la théorie de Keynes en période de prospérité au lieu de l'appliquer en période de crise. Pour Keynes, le gouvernement doit dépenser en période de crise afin de maintenir l'activité économique et épargner en période de prospérité pour pouvoir atténuer les effets des cycles économiques. Or, le gouvernement a créé toutes sortes de programmes à des fins politiques en période de prospérité que nous n'avons plus les moyens de financer aujourd'hui. Seulement, une fois que des programmes sociaux sont en place, ils est impossible de les supprimer.

A la suite de la présentation du budget du 28 octobre 1980 et du lancement du Programme énergétique national, le gouvernement a eu besoin d'énormément de capitaux. Le ministre prétend aujourd'hui qu'il n'était pas au courant de la situation, alors que c'est lui le véritable auteur de ce projet. Étant donné que le Programme énergétique national et le budget d'octobre 1980 ne font qu'un en réalité, on peut dire que c'était le budget du ministre de l'Énergie. Ce sont les fonctionnaires de son ministère qui l'ont rédigé. Le ministre des Finances était à l'époque ministre de l'Énergie, mais c'est lui l'auteur du budget en réalité.

Parlons un peu du PNB. Mon collègue, le député de Capilano (M. Huntington) a dit qu'en 1968-1969, le montant total du budget des dépenses représentait 15 p. 100 du PNB. D'après mes chiffres, qui sont peut-être inexacts, il équivalait 17 p. 100 du PNB. Au fil des ans, la part des dépenses publiques a tranquillement augmenté. Il y a dix ans, elles représentaient 19.8 p. 100 du PNB. Il y a cinq ans, elles en représentaient 22 p. 100 et aujourd'hui, elles représentent 26 p. 100 du PNB. Je dis bien: les dépenses publiques représentent 26 p. 100 du PNB.

Disons que cette année, le produit national brut va s'élever à 400 milliards. C'est purement une hypothèse. En ne prenant que 20 p. 100 de ces 400 milliards de dollars, nous en arriverions au chiffre plus réaliste de 80 milliards. Cependant, notre programme de dépenses s'élèvera à 100 milliards de dollars. Le gouvernement nous dit de ne pas nous inquiéter, que les dépenses ne seront pas aussi fortes, mais chaque année depuis mon arrivée à la Chambre, le gouvernement nous a proposé un budget, un mini-budget puis le Programme énergétique national. Il fonctionne au jour le jour.

Malheureusement, Ottawa est une ville à part et le gouvernement et ses bureaucrates croient tout savoir. Mais ils ne prennent pas la peine de s'adresser aux autres Canadiens. Mes

électeurs sont plus au courant de leurs problèmes économiques que la plupart des députés d'en face.

J'ai visité dernièrement la province de Terre-Neuve pour la première fois, et j'y ai pris grand plaisir. Je me suis adressé à des Terres-Neuviens qui m'ont dit être en sérieuse difficulté. Je sais très bien que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources connaît leur situation. Ils s'attendaient à obtenir davantage lorsque la province s'est jointe à la Confédération en 1949. Tout ce qu'ils ont obtenu, c'est l'assurance-chômage, et les paiements de transfert au titre de l'assistance sociale. Mais ce que la province n'a pas obtenu depuis qu'elle s'est jointe à la Confédération, en 1949, c'est une économie qui repose sur les bases solides qui existent dans notre pays.

Notre problème à nous, Canadiens, c'est entre autres d'être trop gâtés. Nous sommes comblés de richesses, de ressources naturelles et énergétiques. Par conséquent, nous nous sommes habitués à exploiter nos richesses sans créer d'industries secondaire et tertiaire.

Un homme de la côte ouest a déclaré dernièrement que nous devons mettre davantage l'accent sur notre secteur primaire. Je puis le comprendre, mais si nous ne pouvons pas vendre nos produits, il est inutile d'exploiter davantage nos richesses. Je n'étais pas entièrement d'accord avec lui car à mon avis, nous devrions recourir davantage aux importations et être moins tributaires de nos propres produits. Une grande partie de notre production n'est pas suffisamment protégée.

J'ignore ce que vise le ministre des Finances, que nous avons mis sur la sellette ces quelques derniers jours, en essayant de nous faire adopter ce projet de loi avant que le budget ne soit déposé. Pour ma part, je ne peux lui faire confiance. Il se trouve actuellement dans une situation des plus précaires. La Chambre se souviendra peut-être qu'il a failli être pris en défaut en 1970. Il ne siégeait pas à la Chambre à l'époque, mais il était au service du premier ministre. Si je dis qu'il a failli être pris en défaut, c'est qu'il a été nommé dans cette affaire mais qu'il a réussi à s'en sortir.

Je voudrais demander au gouvernement combien de ces 88.9 milliards et des 14 milliards qu'il réclame en plus seront employés à des fins de népotisme. Qu'il me soit permis de citer un exemple flagrant de ce favoritisme. Un des anciens ministres du gouvernement a accepté de siéger au conseil d'administration de la société McDonnell Douglas alors que le gouvernement était engagé dans des négociations concernant le choix d'un chasseur-bombardier. Or, si la McDonnell Douglas a invité cet ancien ministre à faire partie de son conseil d'administration, c'était uniquement pour lui permettre d'exercer des pressions sur le gouvernement afin qu'il porte son choix sur le chasseur qu'elle avait elle-même mis au point.

Le favoritisme auquel se livre le parti libéral me répugne. Un autre exemple en est Mirabel au Québec. Le gouvernement permet à des employés de la Société immobilière du Canada d'acheter des maisons après qu'ils ont eu la chance de connaître la valeur réelle de ces maisons. Après m'être renseigné auprès du ministère des Travaux publics de l'Ontario, j'ai appris que cette façon de procéder est interdite dans la province. Il y a donc deux règlements. Je trouve ces règlements très injustes pour les citoyens de Mirabel. Je crois que ces règlements sont très inéquitables pour la majorité des Canadiens de tout le pays.